AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-3-3-75010376

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86.22.75 - 86.24.35

ABONNEMENT ANNUEL
50,00 Francs
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

26 février 1975 - Bulletin Technique n° 30

TAVELURE DU POIRIER

a) Variétés à débourrement précoce (Alexandrine Douillard, Morettini...).

La végétation évolue lentement, mais dans les situations bien exposées des Landes et des Pyrénées Atlantiques, les variétés les plus avancées atteignent le stade F2 (floraison).

Il importe de protéger ce stade particulièrement sensible. En conséquence, envisager un nouveau traitement de ces variétés dès la fin de la semaine si le temps est menaçant.

b) Variétés à débourrement tardif (Williams, Passe Crassane ...).

Traiter au fur et à mesure de l'arrivée des vergers au stade sensible C3-D. Employer de préférence un produit cuprique en raison de son action sur les bactéries et notamment sur Pseudomonas.

Dans les vergers déjà traités la semaine dernière, la végétation a peu évolué ; en outre, aucune pluie importante n'a délavé le cuivre déposé à l'occasion du premier traitement. En conséquence, il est inutile d'intervenir avant le début de la semaine prochaine, sauf en cas de précipitation importante.

TAVELURE DU POMMIER

La plupart des vergers sont encore aux stades B et C. Il est encore trop tôt pour intervenir.

Cependant, dans quelques cas, le stade C3 est atteint :

- sur granny smith en vallées de la Garonne et de la Dordogne, et dans la région d'Excideuil-Lanouaille.
- sur quelques golden et starkrimson dans les situations les plus avancées des Landes et des Pyrénées Atlantiques.

Effectuer le premier traitement au fur et à mesure de l'apparition du premier stade sensible.

P104

.../...

/II/- XCORIOSE DE LA VIGNE

Dans les parcelles très atteintes l'an dernier, ou présentant actuellement des symptômes nets de blanchiments ou de nécroses, il est recommandé d'effectuer un traitement de prédébourrement à l'arsénite de soude à la dose de 625 g de matière active par hectolitre d'eau soit :

- 2,5 litres/hl de pyrarsène ordinaire ou de pyralesca
- 1,25 litre/hl de pyralion double, pyralesca double, pyralumnol double ou pyrarsène concentré.

Ce traitement ne doit pas être exécuté sur les vignes dont certains bourgeons laissent apparaître la pointe verte de la jeune pousse, mais il peut être appliqué jusqu'au stade bourgeon gonflé, dans le coton (stade B).

La pulvérisation sera appliquée par beau temps, sur des sarments bien ressuyés, une dizaine de jours au moins après la taille. Le mouillage doit être abondant (350 à 500 litres/ha), effectué de préférence à la lance de façon à bien atteindre les sarments.

Nous rappelons que ce traitement, qui met en oeuvre un produit très toxique, ne doit pas être automatiquement appliqué sur toutes les parcelles. Seuls les cépages très sensibles et les vignobles bien atteints doivent faire l'objet d'une application d'arsénite.

/M/ONILIA DU PRUNIER

Les pruniers d'Ente atteignent dans la plupart des cas le stade D (boutons blancs séparés). Dans les vergers généralement sensibles aux attaques de monilia sur fleurs, il est recommandé d'intervenir dès l'apparition du stade E (début de floraison) avec un des produits suivants :

- mancozèbe (160 g/MA/Hl)
- folpel (100 g/MA/Hl)
- thirame (200 g/MA/Hl).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
chargé des Avertissements Agricoles
J. TOUZEAU.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"AQUITAINE"
M. LARGE.

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur Gérant : L. BOUYX

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Service de la Protection
des Végétaux

Station d'Avertissements
Agricoles d'Aquitaine

LE POINT SUR LA LUTTE CONTRE LES TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

(2ème partie)

A la fin de la première partie de cette étude, il était indiqué que, pour qu'une contamination primaire ait lieu, il était nécessaire que le feuillage reste mouillé assez longtemps pour que, compte tenu de la température moyenne pendant la durée d'humectation, les ascospores puissent germer, et le filament germinatif pénétrer dans les tissus végétaux.

Des tables, appelées tables de MILLS indiquent les durées d'humectation nécessaires à la réalisation des contaminations en fonction des températures. Nous en donnons ci-dessous, à titre indicatif, un extrait qui tient compte de certaines corrections apportées par les belges (station de GORSEM) aux travaux américains.

Températures moyennes pendant la germination des ascospores	Durée d'humectation nécessaire pour une contamination
moins de 5°	Pas de contamination
5°	26 à 30 heures
7°	18 à 21 –
10°	11 à 14 –
12°	7 à 11 –
15°	6 à 10 –
18°	5 à 9 –
23°	6 à 9 –
25°	9 à 11 –

Les durées d'humectation et les températures sont données par un appareil enregistreur, le thermohumectographe, placé dans le verger, au niveau de la frondaison des arbres. Cet appareil est livré avec son mode d'emploi, notamment en ce qui concerne le décompte des périodes sèches qui coupent souvent les périodes d'humectation du feuillage.

III - LES METHODES DE LUTTE. -

Compte tenu de la biologie du champignon et des divers modes d'action des fongicides, la lutte contre les tavelures peut être envisagées selon plusieurs méthodes.

a) Les traitements préventifs.

Ces traitements doivent être effectués avant une période d'humectation susceptible de provoquer une contamination. Le produit déposé sur les organes végétaux sèche, puis se dissout progressivement lors des périodes d'humectation dans l'eau de pluie, de brouillard et de rosée ; les ascospores, projetés dans le mélange eau+fongicide ne peuvent germer. La contamination est impossible.

C'est le type de traitement classique, effectué par la très grande majorité des arboriculteurs. Il est efficace à la condition d'exécuter un grand nombre d'applications fongicides afin de maintenir en permanence une couverture préventive de produit sur la végétation. Il est donc important de suivre attentivement la croissance des organes végétaux. En Aquitaine le nombre moyen de traitements préventifs varie entre 12 et 18, mais dans certains vergers, ce nombre est fréquemment dépassé.

Ces traitements doivent être automatiquement renouvelés lorsque la pluviométrie tombée sur le fongicide atteint ou dépasse 20 mm de pluie violente, ou 25 mm de pluie fine.

Lorsqu'une période pluvieuse se prolonge plusieurs jours, au delà de 20-25 mm, les traitements préventifs sont insuffisants pour assurer une bonne protection.

b) Les traitements "stop".

Ces traitements ont pour but de "stopper" une contamination en cours. Ils sont exécutés lorsque l'humectation, lue au thermohumectographe, a atteint ou dépassé la durée nécessaire au déclenchement d'une contamination. Les fongicides utilisés sont les mêmes que ceux employés en lutte préventive.

Le traitement doit être appliqué rapidement, car le fongicide doit stopper la germination en cours des ascospores, avant que le filament germinatif ne se soit installé à l'intérieur des tissus végétaux. Le délai qui sépare le début de la contamination (et non le début de l'humectation) et le moment où le mycelium est à l'abri entre les cellules végétales varie suivant la température.

- 24 - 36 heures pour les températures moyennes égales ou supérieures à 16°C
- 48 heures pour des températures de l'ordre de 10 °
- 3 jours pour des températures d'environ 7°.

Ce sont donc ces délais dont dispose l'arboriculteur pour terminer les traitements stop.

Cette méthode permet de ne traiter qu'aussitôt après les contaminations, et évite les traitements fongicides inutiles. On peut l'appliquer en permanence, ou ne l'utiliser que lorsqu'un traitement préventif n'a pu être effectué à temps, ou quand une période pluvieuse prolongée a délavé le produit et laissé le végétal sans protection.

En 1974, les arboriculteurs qui ont suivi cette méthode dans la vallée de la Garonne n'ont exécuté que 11 traitements.

En 1975, une centaine d'arboriculteurs des vallées de la Garonne (de Valence d'Agen à Marmande) et du Lot (de Villeneuve à Aiguillon) ont décidé d'essayer les traitements stop sur une parcelle de leur verger. Un réseau d'information, fonctionnant sur répondeurs téléphoniques, ou par appel téléphonique, les guidera dans les décisions à prendre.

Si les traitements stop peuvent être considérés comme un progrès dans la lutte contre les tavelures, ils ne peuvent cependant pas être exécutés par tous. Quatre conditions doivent être en effet remplies :

1°) Avoir des vergers en enherbement permanent, permettant de pénétrer avec le matériel de traitement par tous les temps, et en particulier sous la pluie.

2°) Etre équipé de façon à pouvoir effectuer les traitements du verger en 24 heures.

3°) Disposer d'un thermohumectographe (ou du téléphone pour adhérer au réseau d'information pour les arboriculteurs des secteurs concernés des vallées de la Garonne et du Lot).

4°) Disposer d'un pluviomètre.

(à suivre)